



Pouvoir Adjudicateur : Syndicat  
Intercommunal du Canal  
des Alpes Septentrionales

Acquisition avec reprise d'un tracteur attelé d'une  
épareuse et d'un broyeur

---

Cahier des Charges  
Marché à Procédure Adaptée

---

**Cahier des Charges**

**(C.C.)**

-----

**MAITRE DE L'OUVRAGE** : **Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales**

**OBJET DE LA CONSULTATION** : **Acquisition avec reprise d'un tracteur attelé d'une épareuse et d'un broyeur**

**PROCEDURE DE MARCHE :** **Procédure adaptée**

**DATE DE REMISE DES OFFRES** : **Le 5 novembre 2019 à 12 heures - Terme de rigueur**

## **SOMMAIRE**

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE	4
ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	4
2.1. Achat d'un tracteur avec reprise de deux anciens tracteurs équipés d'une épareuse et d'un broyeur des services techniques du SICAS	4
2.2 Démonstration	6
2.3 Documentation	6
2.4 Livraison, mise en service, formation	6

## **ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ**

Le présent Cahier des Charges a pour but de définir les caractéristiques d'un tracteur attelé d'une épareuse industrielle et d'un broyeur à acquérir pour les services d'exploitation du SICAS.

Il s'agit d'un tracteur pouvant atteler une épareuse industrielle possédant un bras déporté minimal de 6,50 mètres et autres matériels pouvant accueillir un broyeur avant avec marteaux ou couteaux.

Le prestataire devra reprendre les matériels suivants :

- Tracteur Renault ;
- Tracteur Landini ;
- Epareuse Ferri ;
- Broyeur AgriMaster.

Le marché comprend la fourniture, le transport et la livraison d'un tracteur attelé avec épareuse et broyeur avant, les frais de carte grise et d'immatriculation, le plein de carburant, l'installation de l'épareuse et du broyeur sur le tracteur, la formation des agents, la fourniture des documents mentionnés ci-après, le premier entretien matériel ainsi que la reprise des anciens matériels.

La visite du matériel à reprendre se fera sur rendez-vous au siège social du SICAS.

Le candidat ne pourra se soustraire à ses obligations ou limiter ses prestations ou demander une diminution de prix au moment de la reprise du matériel.

Lieux d'exécution (fourniture et reprise) :

Le matériel sera à livrer et à reprendre au siège social du SICAS – Traverse du Cheval Blanc – B.P.93 - 13533 Saint Rémy de Provence Cedex.

## **ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

### **2.1. Achat d'un tracteur avec reprise de deux anciens tracteurs équipés d'une épareuse et d'un broyeur des services techniques du SICAS**

Le candidat devra compléter le tableau des caractéristiques techniques et le tableau des coûts du service après-vente annexés au présent cahier des charges.

Dans le cas où il ne pourrait satisfaire aux prescriptions demandées, le candidat pourra effectuer ses observations dans la colonne réservée à cet effet du tableau des caractéristiques techniques.

Dans le cas où il s'agit de renseignements demandés, il s'efforcera d'y répondre dans la colonne « observations » afin de rendre son offre la plus satisfaisante possible.

Caractéristiques minimales obligatoires pour le tracteur :

- Moteur Minimum 4 cylindres diesel ;
- Puissance Minimale : 95 cv ;
- 4 Roues Motrices ;
- Cabine climatisée, suspendue, siège pneumatique rotation de l'assise, colonne de direction réglable, essuie-glace avant et arrière, cabine fermant à clés, gyrophare, Rétroviseurs avant dégivrant et arrière ;
- Eclairage routier et de travail avant et arrière
- Un siège passager avec ceinture de sécurité
- Transmission : 12 avant et 12 arrières avec inverseur hydraulique ;
- Prise de Force : 540 tour/min + 540 tour éco et 1 000 tr ;
- Vitesse à variation continue ;
- Attelage 3 points avec pilotage à l'arrière ;
- Distributeur hydraulique pour épareuse broyeur et autres matériels ;
- Une prise 3 pales pour le branchement de l'épareuse ;
- Un blindage général sous machine avec une remontée minimale de 20 cm par coté ;
- Prise de force avant ;
- Boîte de rangement avec une base d'outils fermant à clé ;
- Un extincteur réglementaire pour le véhicule fixé à l'extérieur ;
- Tous réservoirs fermant à clés ;

- Protection des éléments sensibles
- Un coupe batterie ;
- Accessoires suite à la mise en place de l'épareuse (poids avant, lestage dans les roues, etc.) si nécessaire
- Equipements de sécurité (gilets, extincteur, etc.) ;
- Largeur Maximale : 2 mètres ;
- Immatriculation ;
- Carte Grise ;
- Garantie minimale un an pièces et main d'œuvre ;
- Formation du personnel du SICAS lors de la mise en service.

#### Caractéristiques minimales obligatoires pour l'épareuse :

- Compatibilité avec le tracteur proposé
- Portée horizontale à partir de 6.50 mètres ;
- Commandes électriques et télé flexibles basse pression en cabine ;
- Rotation hydraulique avec soupape de sécurité ;
- Puissance hydraulique du rotor entre 40 et 50 Cv
- Double sens de rotation du rotor ;
- Radiateur de refroidissement d'huile
- Groupe de broyage : 1 mètre minimum ;

Il sera nécessaire que le matériel soit compatible avec le tracteur décrit ci-dessus. Lors de la livraison, l'entreprise aura en charge le montage de la nouvelle épareuse sur le nouveau tracteur avec toutes les adaptations nécessaires pour son bon fonctionnement.

#### Caractéristiques minimales obligatoires pour le broyeur :

- Largeur de travail minimale de 190 cm ;
- Compatibilité avec le tracteur proposé ;
- Rotor à équilibrage électronique ;
- Double châssis ;
- Tendeurs de courroie automatique.

#### Reprise des matériels d'exploitation du SICAS

Le candidat devra accepter de reprendre en l'état les anciens matériels des services d'exploitation du SICAS :

#### Tracteur équipé d'une épareuse de marque Ferri

Marque : RENAULT  
 Type : R7912  
 Nombre d'heures : 3 150  
 Dernière Vidange : Mars 2019  
 Mise en Circulation : 21/01/1989

Epareuse de Marque Ferri  
 Mise en circulation : Mai 2008

#### Tracteur équipé d'un broyeur déporté

Marque : Landini  
 Type : LMFL  
 Nombre d'heures : 7 200  
 Dernière Vidange : Mars 2019  
 Mise en circulation : 18/07/2007

Broyeur  
 Marque : AGRIMASTER  
 Mise en circulation : Juillet 2018

## **2.2 Démonstration**

En cours d'analyse des offres, les candidats doivent être en mesure de pouvoir présenter et effectuer une démonstration des matériels proposés à la demande du SICAS.

## **2.3 Documentation**

La fourniture des matériels sera obligatoirement accompagnée de tous les documents s'y rapportant. La documentation rédigée en français comprendra :

- Les notices d'utilisation des matériels ;
- Les nomenclatures des pièces détachées ;
- Les carnets d'entretien ;
- Les notices des schémas électriques et hydrauliques.

## **2.4 Livraison, mise en service, formation**

Le prestataire devra garantir la compatibilité des accessoires et assurera, notamment, la mise en place de l'épareuse et du broyeur sur le tracteur. Cette installation se fera au siège social du SICAS au moment de la livraison de préférence ou dans les ateliers du prestataire avec transport de l'épareuse à sa charge.

L'offre du candidat comprendra le plein du tracteur.

Le titulaire assurera la formation du personnel (minimum deux opérateurs) sur une demi journée minimum, tant sur les parties techniques et de sécurité que sur l'entretien du matériel. Les frais de formation sont compris dans l'offre de prix globale.

Les modalités de cette formation seront convenues avec le titulaire après la notification du marché public.

